

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 OCTOBRE 2018

N° 2018/9
66^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 22 octobre 2018, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES GENERALES

- a) Prise d'acte de la perte d'une condition d'éligibilité – Constatation de la déchéance d'un membre du Conseil communal
- b) Impact sur les mandats dérivés de ce membre

2. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

M.C.A.E. de PETIT-WARET - Règlement d'ordre intérieur, contrat d'accueil, projet pédagogique et plan qualité

3. AFFAIRES SOCIALES

Comité de concertation « *Ville – C.P.A.S.* » - Procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2018 - Communication

4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité – Modification partielle de la composition – Fin de mandat d'un membre suppléant

5. CULTE

- 1. Fabrique d'église d'ANDENELLE – Budget 2019 – Réformation
- 2. Fabrique d'église d'ANDENNE – Budget 2019 – Réformation
- 3. Fabrique d'église de BONNEVILLE – Budget 2019 – Réformation

4. Fabrique d'église de COUTISSE – Budget 2019 – Approbation
5. Fabrique d'église de SCLAYN – Budget 2019 – Réformation
6. Fabrique d'église de THON – Modification budgétaire 2018/1 - Approbation
7. Fabrique d'église de THON – Budget 2019 – Approbation
8. Fabrique d'église de VEZIN – Budget 2019 – Approbation
9. Fabrique d'église de VILLE-EN-WARÊT – Budget 2019 - Réformation

6. ECLAIRAGE PUBLIC

1. ANDENNE : rue de Stud – Placement de deux points lumineux supplémentaires
2. COUTISSE : rue Neuve, 108C – Installation d'un poteau électrique
3. COUTISSE : rue Treton – Renforcement de l'éclairage public

7. FINANCES

1. Modification budgétaire 2018/2
2. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercice 2019
3. Taxe additionnelle au précompte immobilier – Exercice 2019
4. Gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages
 - a) Règlement-taxe relatif à l'enlèvement des déchets ménagers et y assimilés (utilisation d'un conteneur) – Exercice 2019
 - b) Règlement-redevance pour l'enlèvement et le traitement des déchets organiques et y assimilés (utilisation d'un conteneur) – Exercice 2019
 - c) Règlement-redevance relatif à la vente et la mise à disposition de conteneurs pour déchets organiques et de conteneurs pour déchets ménagers et y assimilés – Exercice 2019
 - d) Règlement-redevance pour l'enlèvement et le traitement des déchets organiques (utilisation de sacs communaux) – Exercice 2019
 - e) Règlement-redevance relatif à l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et y assimilés (utilisation de sacs communaux) – Exercice 2019
 - f) Coût-vérité 2019 - Couverture
5. Procès-verbal de vérification de caisse – Communication
 - a) situation au 31 juillet 2018
 - b) situation au 31 août 2018

8. INTERCOMMUNALES

1. A.I.E.G. – Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2018 – Mandat de vote à délivrer
2. A.I.E.G. – Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2018 – Mandat de vote à délivrer
3. INASEP – Assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2018 – Mandat de vote à délivrer

9. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

10. MARCHES DE TRAVAUX

1. ANDENNE : rues Camille Fossion et Docteur Defossé – Aménagement d'un giratoire
2. Marché public de conception-réalisation pour la construction d'une salle multifonctionnelle à NAMECHE, rue Sous-Meuse

11. PATRIMOINE

1. ANDENNE : chaussée de Ciney – rue Sur les Vignes – Délimitation d'une propriété d'avec le domaine communal et d'avec le domaine de la voirie communale (chemin numéro 85 et sentier numéro 130) – Procès-verbal de bornage du 9 mai 2018 du Géomètre MARCHAL – Approbation
2. SEILLES : rue Wanhériffe – Vente d'un terrain industriel au profit de la S.P.R.L. « G.S. »
3. Revitalisation du centre-ville – Acquisition d'un immeuble avec jardin sis rue Janson, 23/25 à ANDENNE – Affaire « V.-H. »
4. Revitalisation du centre-ville – Acquisition de deux fonds de jardin sis à l'arrière de la rue Janson – Affaire « N.C. » et « A. »

12. POLICE

Communication d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

13. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

14. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

15. CONTENTIEUX

1. Ville d'ANDENNE / Z.-L. et G. – Autorisation d'ester en justice
2. Ville d'ANDENNE / E.J. - Autorisation d'ester en justice
3. Ville d'ANDENNE / Société S. – Approbation d'une convention transactionnelle

16. PERSONNEL

1. Personnel enseignant – Ecole industrielle et commerciale - Ratification de désignations temporaires (5)
2. Personnel enseignant – Ecole industrielle et commerciale - Ratification d'une désignation temporaire
3. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification de désignations temporaires (47)
4. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une institutrice maternelle définitive (N.Z.)
5. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Modification des désignations de deux professeurs de seconde langue sous statut APE pour l'enseignement primaire (G.D. et S.P.)
6. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Ratification de la prolongation d'une réaffectation d'une maîtresse de religion catholique (A.B.)
7. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Ratification de désignation d'une institutrice primaire à mi-temps sous statut APE

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Y. GEMINE

Le Bourgmestre,

C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 10 septembre 2018 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 17 octobre 2018**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Le Conseil communal issu du scrutin du 14 octobre 2018 sera installé le 3 décembre 2018 (séance protocolaire à l'Hôtel de Ville); la séance suivante est programmée le 17 décembre 2018 à l'ANDENNE ARENA.